

<https://www.astucesetconseils.be/societe/14/14>

[Numéro 14 - 17.11.2022](#)

Astuces & Conseils Vous et votre société

[SOCIÉTÉ - COTISATION SOCIÉTAIRE - 17.11.2022](#)

[Cotisation sociétaire 2022 : combien payer, et pour quand ?](#)

[Le gouvernement fédéral a pris une décision concernant le montant et la date limite de paiement de la cotisation sociétaire pour 2022. Qu'en est-il et quand votre société en est-elle réellement dispensée ?](#)

[PRÉCOMPTES - 17.11.2022](#)

[Déclaration au Pr P ou au Pr M en retard ?](#)

[ACTUALITÉ - IMPÔTS - 17.11.2022](#)

[Deux fois plus de temps pour payer l'impôt](#)

[PENSION EXTRALÉGALE - 17.11.2022](#)

[Ne commencer une PLCI qu'en fin d'année ?](#)

[DIRIGEANT - FISCALITÉ PERSONNELLE - 17.11.2022](#)

[La taxe sur les comptes-titres supprimée ?](#)

[RETIRER UN REVENU DE VOTRE SOCIÉTÉ - DIVERS - 17.11.2022](#)

[Comment refacturer vos factures d'énergie à votre SRL ?](#)

[Si vous louez une partie de votre habitation privée comme bureau à votre société, vous pouvez également lui facturer, en plus du loyer, les frais de gaz, de mazout, d'électricité, etc., liés à cet espace. Mais jusqu'où pouvez-vous aller ?](#)

IMMOBILIER - ACHAT - 17.11.2022

Faut-il acheter un immeuble à usage mixte à titre privé ou en société ? Ou encore en acheter chacun une partie ?

Un immeuble à vendre pourrait en partie servir d'espace professionnel pour votre société, alors que le reste vous servirait d'habitation. Qui serait alors le mieux placé – d'un point de vue fiscal – pour acheter un tel bien à usage mixte en pleine propriété, votre société ou vous-même ? Ou faut-il en acheter chacun une partie ?

FRAIS DÉDUCTIBLES - LIBÉRALITÉS - 17.11.2022

Un don à une bonne œuvre : à titre privé ou via votre SRL ?

Il y a traditionnellement beaucoup d'actions pour les organisations caritatives en période de fin d'année. C'est donc l'occasion idéale pour montrer votre bon cœur et faire un don. Si vous le faites en faveur d'une institution reconnue, le fisc vous «sponsorisera». Comment, et vaut-il mieux le faire à titre privé ou via votre société ?

IMPÔT DES SOCIÉTÉS - CONTRÔLE - 17.11.2022

Délais fiscaux : les prolongations qui vous concernent

Un projet de loi prévoit de prolonger plusieurs délais fiscaux, et ce déjà pour l'exercice d'imposition (EI) 2023, c.-à-d. l'exercice comptable (EC) 2022 ou 2022-2023, et, pour la TVA à partir du 01.01.2023. Voyons ce qui est important pour vous...

IMPÔT DES SOCIÉTÉS - PROVISIONS - 17.11.2022

La provision pour le licenciement d'un travailleur ou d'un administrateur est-elle exonérée ?

En 2014, une société constitue une provision pour des indemnités réclamées par un associé mis à la porte. Le juge accepte qu'elle soit exonérée d'impôts. Déciderait-il la même chose pour une telle provision comptabilisée en 2022, et qu'en est-il d'une provision pour les indemnités de départ des employés ou des administrateurs ?